

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du JEUDI 18/01/2024 à 20h**

Présents : MM. RESTIF Vincent – MAUNIER Alain – BLU Daniel – CADOT Cynthia – TOURTIER Anthony – TUSSEAU Dominique - TOUPLAIN Bruno – MOUNIER Dominique – ROUEIL Laëticia – LUCIEN Jessicka - JULIEN Pascale – CROSNIER Florent - MARCINIAC Rose-Marie

Absents :

Excusé(e)s : MM. Franck CHRETIEN – Eliane GUYON

Procuration : Néant

Secrétaire : Mme Pascale JULIEN

Date de convocation et d'affichage :

12/01/24

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Quorum : 8

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation PV du 07/12/2023
2. CCPC : Contrat de territoire – Tarifs eau potable et assainissement collectif – Contrats d'assurance
3. Dernier commerce : Acquisition du fonds de commerce – Adhésion 1000 cafés – CR visites du 9/01/24 – Réunion publique à organiser
4. Projet création d'une voie douce : Présentation – Plan de financement – Promesse de vente terrain à acquérir
5. Questions diverses et imprévues

1. Approbation PV du 07/12/2023

Le conseil municipal, approuve le procès-verbal du 7/12/2023 à l'unanimité des membres présents.

2. CCPC :

M. le maire expose quelques sujets vus en réunion du conseil communautaire :

- Contrat de Territoire avec le Département : financement de projet 5 €/habitant + 1€ si dossier bas carbone – Dotation répartie à 50% sur les périodes 2023/2025 et 2026/2028 – entrée de bourg en 2021. Ce contrat concerne aussi toutes les communes du Département avec les données ci-dessus.
- Tarifs eau potable et assainissement collectif : + 7 % (pas d'augmentation pour l'assainissement non collectif)
- Contrats d'assurance : Très forte augmentation – véhicules de 100 à 120% pour 90 véhicules. 1 seule réponse pour l'appel d'offres.

3. Dernier commerce

3-1 Acquisition du fonds de commerce

Le liquidateur judiciaire propose que la commune rachète le fonds de commerce pour 5 000 € net vendeur. Le prix de la licence 4 serait de 7 000 € et pourrait être cédée directement au futur exploitant ou la CCPC.

Un inventaire a été dressé par l'huissier de justice et transmis à la commune comprenant du matériel et du mobilier.

Si l'achat se fait avant le vote du budget, il faudra ouvrir les crédits nécessaires : Rencontre avec M. Jousse, conseiller aux décideurs locaux de la DGFIP le 16/01/2024.

Le matériel à vendre est parfois obsolète. La terrasse est liée au bâtiment. La partie de fonds de commerce pourrait être rachetée par la commune et les biens mobiliers vendus par le liquidateur judiciaire.

Daniel BLU suggère de faire une visite du bâtiment pour voir le matériel et le mobilier sur place.

Le maire propose de demander la clé afin de visiter les lieux et propose de remettre cette décision lors d'une prochaine réunion ;

Arrivée de Florent Crosnier à 20h24.

### 3-2 Adhésion 1000 Cafés

M. le maire propose d'adhérer, lorsque que le moment sera opportun (projet plus avancé) à l'association Mille Cafés qui accompagne les communes de – de 3500 habitants et les gérants dans la reprise des derniers commerces.

#### ➤ Actions :

Accompagner les communes dans leur projet de réouverture de café

Recruter des gérant.e.s et leur donne les clés de la gestion d'un café multiservices

Soutenir les cafés indépendants dans le développement de leurs activités

Développer des services répondants aux besoins des habitants.e.s

S'appuyer sur la force d'un réseau

Au préalable de tout lancement de projet, « 1000 cafés » travaille main dans la main avec les Mairies et les habitant.e.s pour :

- Comprendre leurs besoins de services (visite de la commune, analyse du territoire, concertation citoyenne...).
- Accompagner les Mairies dans la définition de leurs projets d'ouverture de café multiservices (mobilisation citoyenne, choix du local commercial et des aménagements nécessaires...).
- Identifier le modèle de café le plus adéquat (entrepreneurial, associatif, itinérant...).
- Recruter le ou la futur.egérant.e.
- Sécurité le bail commercial (« 1000 cafés » signe et se porte garant auprès des Mairies).

#### **"1000 cafés" intervient en tant qu'investisseur pour les besoins initiaux des établissements**

- En gérance : l'investissement initial comprend la création de la structure juridique, l'équipement, le stock initial et la trésorerie de départ. « 1000 cafés » peut également intervenir en tant qu'investisseur financier et conseil pour accompagner le ou la gérant.e en cas de difficultés.
- En location-gérance : l'investissement initial comprend l'équipement, le bail commercial et l'accompagnement en conseil à l'ouverture.

#### **"1000 cafés" sécurise le lancement de l'activité**

- En gérance : l'investissement initialement porté par « 1000 cafés » permet de lancer l'activité et de rémunérer le ou la gérant.e au démarrage (mandat de gérance rémunéré avec une part variable additionnelle).
- En location-gérance : l'investissement de « 1000 cafés » (équipement et bail commercial) permet à des entrepreneurs de lancer leur activité en limitant leur besoin en apport financier.

- 

➤ Coût : entre 8 000 € et 21 000 € par tranche

Après rencontre avec Servane Legoff de 1000 café, M. le maire informe que la situation actuelle ne permet pas d'adhérer tout de suite, le projet n'étant pas assez avancé.

### 3-3 CR visite de commerces du 09/01/24

CCPC accueillie par Mille Cafés (Servane Le Goff)

- 1<sup>er</sup> commerce : Commune de 400 habitants située à 15 km de Pontivy: restauration, bar, épicerie – belle structure – 300 m<sup>2</sup> – reste à charge 180 000 € hors subvention. Espace très ouvert – en lien avec la salle communale et la bibliothèque – problème pour chauffer car les plafonds sont hauts –
- 2<sup>ème</sup> commerce : ne fait que la restauration : repas moyenne gamme – pas de repas ouvrier – se réinstalle à son compte – ce type de restauration ne correspond pas à la demande initiale de la commune de 1 600 habitants – un agent est employé à la distribution le pain : coût : 15 000 €/an.

Utilité de 1 000 cafés ? Restauration et multi-activités – Restauration à thèmes -

### 3-4 Réunion publique à organiser

Planifiée le samedi 17 février à 10H : lieu à la petite salle O GRE des Loisirs à 10 heures avec présentation de la situation et avec des questions très ouvertes à proposer de façon très participative (Viabilité ? Quels services ? Sur quel site ? Quel fonctionnement ? Etc...)- Post-contact à envoyer semaine prochaine.

## 4. Projet création d'une voie douce en agglomération – Délibération N°2024-01-01

### 🚦Présentation du projet :

M. BLU Daniel, adjoint au maire, en charge de la voirie présente le projet de création d'une voie douce partant de l'entrée d'agglomération grande Rue pour se terminer route d'Ampoigné jusqu'au carrefour du Coudray. Cette voie douce permettra aux vélos et piétons de traverser le bourg du Nord au Sud en toute sécurité et favorisera la mobilité douce sur une longueur d'environ 815 mètres.

Le tracé proposé part de l'entrée de l'agglomération près du terrain de foot Grande Rue puis passe près de l'école, traversée de la rue des Magnolias puis continue sur l'allée sablée : aménagement d'une écluse pour sécuriser la sortie sur la route de Laigné VC 8, allée sablée vers lotissement des Lilas, passage dans le haut du lotissement (marquage non continu), sortie vers la RD 274 avec aménagement de petites écluses aux sorties, traversée de la RD 274 et création jusqu'au carrefour du Coudray – modification de la patte d'oie pour réduire la vitesse et de façon à ne pas empêcher les tracteurs attelés de tourner;

Ce projet nécessite également le déplacement de 2 candélabres et l'acquisition d'une partie de parcelle le long de la RD 274.

**Plan de financement :**

<b>Coût estimatif de l'opération</b>				
<b>Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement</b>				
<b>Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés</b>	<b>Nom du prestataire</b>	<b>Montant (HT)</b>	<b>dont montant accessibilité</b>	<b>dont montant rénovation énergétique</b>
<b>Maîtrise d'œuvre</b>			A proratiser le cas échéant	
Aide à la MO	MAYENNE INGENIERIE	1 134 €		
Maîtrise d'œuvre	Plaine Etude	14 000 €		
<b>Études complémentaires / frais annexes</b>			A proratiser le cas échéant	
Acquisition de terrain		1 400 €		
Frais de bornage		1 000 €		
Levée topographique		2 000 €		
<b>Sous-total MOE/Études</b>		<b>19 534 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Travaux ou acquisitions</b>			A détailler le cas échéant	
Installation de chantier		10 400 €		
Terrassement		15 220 €		
Bordures		33 745 €		
Structure de piste cyclable		26 180 €		
Assainissement		3 930 €		
Revêtement		28 260 €		
Équipement		24 982 €		
Arceaux vélos	IDEO Equipements	1 579 €		
<b>Sous-total travaux ou acquisitions</b>		<b>144 296 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)</b>		<b>163 830 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Ressources prévisionnelles de l'opération</b>				
<b>Financements</b>	<b>à préciser le cas échéant</b>	<b>sollicité ou acquis</b>	<b>Montant (HT)</b>	<b>Taux</b>
DETR		sollicité	49 149 €	30%
DSIL				
Conseil régional		sollicité	24 574 €	15%
Conseil départemental		sollicité	40 958 €	25%
EPCI				
<b>Sous-total aides publiques</b>		<b>Taux de financement public</b>	<b>114 681 €</b>	<b>70%</b>
Autres aides non publiques				
à préciser				
<b>Sous-total autres aides non publiques</b>			<b>0,00 €</b>	
Part de la collectivité	Fonds propres		49 149 €	
		<b>Participation du maître d'ouvrage</b>	<b>49 149 €</b>	<b>30%</b>
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)</b>			<b>163 830 €</b>	

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve le projet de création d'une voie douce en agglomération Nord /Sud tel qu'il a été présenté, approuve le plan de financement pour un montant H.T de 1 63 830 € soit 196 596 € TTC.

Autorise le maire à solliciter les subventions indiquées dans le plan de financements soit une subvention DETR pour un montant de 49 149 €, une subvention Régionale pour 24 574 €, une

subvention départementale pour 40 958 €, à signer tous les documents nécessaires pour ces demandes de subvention.

M. Daniel BLU indique qu'il faudra régler le problème de limite de propriétés sur la section sablée vers la rue des Magnolias et le partage de la voie vers la route de Laigné partagée vélo/ piéton /voiture.

M. le maire informe qu'une partie de la voie douce hors agglo d'un montant de 38 000 € pourrait être prise en charge directement par le département, soit un reste à charge dans ce cas de 35 415 €.

Rose–Marie Marciniak demande si cet aménagement ne posera pas un problème d'évacuation des eaux pluviales ? Daniel Blu informe qu'un nouveau réseau sera créé dans l'allée de la route de Laigné au lotissement des Lilas.

#### ✚Promesse de vente terrain à acquérir

Afin de réaliser ce projet, M. le maire propose de faire signer une promesse de vente à la propriétaire du terrain le long de la RD 274 route d'Ampoigné qui permettra de disposer du terrain rapidement et d'entamer les travaux avant la vente. L'acquisition et le bornage seront pris en charge par la commune ou le département pour environ 132 m x 3 m x 1 € soit environ 400 €, frais notariés en sus.

#### ✚Proposition d'une acquisition foncière pour les besoins de la commune (stockage)

M. Daniel BLU informe qu'il serait nécessaire d'acquérir une partie de terrain afin de créer une zone de stockage, dans le prolongement des lagunes le long du ruisseau. Cette acquisition permettrait également de corriger le virage du ruisseau.

Dans ce cas une haie bocagère sera à créer le long de la zone à acquérir.

### 5. Questions diverses et imprévues

#### Commission bâtiment

Visite école de Chemazé : aménagement global de 54 000 €

Aménagement des cours (espace enfance + école) à réaliser en même temps

Espaces verts (haies)

#### Voie douce vers Craon

Rencontre avec tous les acteurs : Possibilité d'échanges fonciers : En cours.

#### Sentier Chérancé-Craon

Foncier acquis pour environ 600 m linéaire - Défrichage par Etudes et Chantiers –

#### Photovoltaïque école

Diagnostic thermique de l'installation : compte rendu

Diagnostic ok – Proposition de 10 panneaux par le prestataire – Thermographie a décelé des problèmes sur certains panneaux

#### Affaires sociales

Charte territoriale des solidarités : partenariat avec la MSA au niveau du territoire  
Questionnaire sera transféré par Rose-Marie aux élus.

#### Passeport du civisme Participation de la commune :

Soutien vers quelle association ? Proposition : Refuge de l'Arche : actuellement en difficulté financière – Proposition acceptée. Demande d'une intervention en retour

#### Ressources humaines

##### Participation à la protection sociale complémentaire :

- 01-01-2025 pour la prévoyance au moins 20 %

- 01-01-2026 pour la santé au moins 50 %

(ex CCPC : 30 € x 12 mois /agent)

Proposition de déléguer au centre de gestion l'appel d'offres : déclaration d'intention avant le 31/01 : CST - délibération avant le 05/04/2024.

#### Aménagements horaires APS en cours

Adeline commencera ¼ d'heure avant l'ouverture afin qu'elle puisse ouvrir dans de bonnes conditions. Courrier d'information aux familles pour respecter les horaires.

4 h par mois environ en plus Marie-Hélène Rousseau moins 2,25 h /mois temps de remplacement d'Adeline lorsqu'elle allait faire des heures de direction à Mée.

#### Accueil de 2 stagiaires

- Service technique : 1 personne qui travaille actuellement à Etude et Chantier
- Service administratif : Marie-Laure Guillaume en reconversion professionnelle –en formation secrétaire comptable à la MFR – 3 semaines dont 2 en février 1 en avril.

#### Journée citoyenne du 1<sup>er</sup>/06

Préparation (dates préparation, food truck...) ?

Les élus décident de ne pas commander de repas au food truck et proposent de faire des saucisses grillées / frites ? Traiteur ? pour le repas midi

Après-midi détente - Soir repas partagé – Associer le foyer des jeunes à cet évènement.

#### Galette des vœux

Prestation chant de Laurianne Gendry et Chloë par le biais de l'association – Prestation de 300 € versée à l'association.

Boîte à idée avec 1 personne pour expliquer le principe. Information flamme Olympique Cossé-le-Vivien le 29/06 – Film pour présenter le spectacle du 27/02+ flyers. Pas d'intervention d'une seule association. Préparation salle l'après-midi.

#### Espaces verts

Problème de haie route de Chérancé. Frênes devant chez M. Chabrun à supprimer. A voir lors de la réunion de la commission voirie/urbanisme.

#### Distribution Bulletin Municipal

Retours des habitants : ?

Dossier EnR : communication aux vœux – journaux – mailing –affichage

Poubelles à la salle :

Bac provisoire pour les déchets organiques installé - Composteur proposé par la CCPC en rupture de stock – Que faire des déchets organiques de la salle ?

Dominique Mounier informe que les déchets de restes de repas uniquement sont difficiles à composter.

Collecte des déchets ménagers

Le vendredi : Dans la journée. Un courrier a été envoyé aux habitants pour les informer que la collecte sera faite entre 8H et 21H.

Dates à retenir :

- Conseils municipaux : 22/02 - 28/03 (20H)- 25/04 (20H30)
- 19/01/2024 : Galette des voeux
- Commission veille sociale ?
- 09/02/2024 à 20H : Accueil nouveaux habitants et nouveaux nés
- 17/02/2024 : Réunion publique dernier commerce
- 27/02/2024 à 10h30 : Réunion commission voirie/urbanisme
- 27/02/24 à 20H : Spectacle saison culturelle « Mentir Lominimo » cirque-vélo acrobatique Pommerieux
- 10/03/24 : Course cycliste
- 12/03/24 : Réunion commission communication
- 14/03/2024 : Commission finances
- 21/03/2024 : Préparation journée citoyenne
- Bilan 2/3 mandat : avril + temps convivial ?
- 29/05/2024 à 10h30 : Passage de la Flamme Olympique à Cossé-le-Vivien
- 01/06/2024 : Journée citoyenne
- 09/06/2024 : Elections européennes
- 15/06/2024 : Terre de Jeux à la Rincerie (Jeux du Pays de Craon)

Levée de séance à 23h19

Le Maire,  
Vincent RESTIF

Le secrétaire,  
Pascale JULIEN